

DEPARTEMENT DE LA MARNE

Arrondissement de Reims

Canton de BOURGOGNE

Commune de LOIVRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, eu égard à la crise sanitaire en visioconférence, sous la présidence de Madame Claudine ROUSSEAUX, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Maria KUENTZ

Présents : ROUSSEAUX Claudine (Maire) – HARBULOT Alain (Adjoint) – KUENTZ Maria (Adjointe) – PIERRE Christophe (Adjoint) – BENMIMOUN Patricia – CCAMIAT Gladys – LALINNE Stéphanie – VIE Ludovic – PRUDHOMME Pascal – FRANCISCO Thérèse.

Absents excusés : VERCAEMPT Valérie – BETHERY Céline – DEBAILLEUX Jean-Michel – MORA Muriel – RANDONNEIX Régis

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – Budget principal

Le Maire présente à l'assemblée les résultats de l'exercice 2020

Section d'investissement

- Dépenses =	145 353.01 €
- Recettes =	219 240.86 €

Section de fonctionnement

- Dépenses =	661 993.23 €
- Recettes =	807 190.17 €

Résultat 2020 - Section d'investissement = Excédent 73 887.85 €

Résultat 2020 - Section de fonctionnement = Excédent 145 196.94 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité, (le Maire ne participant pas au vote).

Le Maire remercie l'assemblée.

AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'affectation suivante :

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice **2019** = 893 774.88 €

Résultat de l'exercice **2020** = 145 196.94 €

Résultat de clôture = **1 038 971.82 €**

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice **2019** = 20 264.84 €

Résultat de l'exercice **2020** = 73 887.85 €

Résultat de clôture = 94 152.69 € (001 – IR)

Restes à réaliser :

Dépenses = **654 577 €**

Recettes = 262 075 €

Besoin de financement = Néant

Ligne 001 – Investissement recettes = 94 152.69 € (solde d'exécution de la section d'investissement)

Ligne 002 – Fonctionnement recettes = (1 038 971.82 – 298 349.31) = 740 622.51 € (résultat d'exploitation reporté)

Ligne 1068 = excédent de fonctionnement capitalisé = (654 577 – 262 075 – 94 152.69) = 298 349.31 €

COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les résultats du compte de gestion 2020 en adéquation avec ceux du compte administratif 2020.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – Budget annexe « Immeubles Commerciaux »

Le Maire présente à l'assemblée les résultats de l'exercice 2020

Section d'investissement

- Dépenses = 218 391.13 €

- Recettes = 350 000.00 €

Section de fonctionnement

- Dépenses = 1 965.69 €

- Recettes = / €

Résultat 2020 - Section d'investissement = Excédent 131 608.87 €

Résultat 2020 - Section de fonctionnement = déficit 1 965.69 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité (le Maire ne participant pas au vote).

Le Maire remercie l'Assemblée.

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 – Budget annexe « Immeubles commerciaux »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'affectation suivante :

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice **2020** = - 1965.69 €

Résultat de clôture = - **1965.69 €**

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice **2020** = 131 608.87 €

Résultat de clôture = 131 608.87 € (001 – IR)

Restes à réaliser :

Dépenses = **179 108.87 €**

Recettes = 100 275.00 €

Besoin de financement = Néant

Ligne 001 – Investissement recettes = 131 608.87 € (solde d'exécution de la section d'investissement)

Ligne 002 – Déficit d'investissement = 1 965.69 € (Résultat d'exploitation reporté).

Ligne 1068 = excédent de fonctionnement capitalisé = /

Objet : Compte de gestion 2020 – Budget annexe « Immeubles commerciaux »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les résultats du compte de gestion 2020 en adéquation avec ceux du compte administratif 2020.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 de la façon suivante :

- Taxe Foncière (bâti) : 41.04 % dont 25.53 % de part communale et 15.51 % taux départemental
- Taxe Foncière (non bâti) : 14.22 %

Vote du Budget primitif 2021 – budget principal

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021.

Total de la section de fonctionnement = 1 582 590.00 €

Total de la section d'investissement = 818 640.72 €

Objet : Vote du Budget primitif 2021 – Budget annexe « Immeubles commerciaux »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 « Immeubles commerciaux ».

Total section de fonctionnement = 21 660.00 €

Total section d'investissement = 231 883.87 €

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une pétition des riverains de la rue Gabriel Pérard lui a été transmise. Ils signalent le passage incessant des voitures et poids lourds qui engendrent des dégradations des trottoirs, murs d'enceinte et voitures.

Elle a donc contacté les services du Grand Reims.

Le Commerce de proximité doit ouvrir le 1^{er} mai prochain. Il sera ouvert tous les jours y compris le dimanche matin, sauf le mercredi.

Les travaux du pont, route de Bermericourt débuteront le 19 avril 2021 pour une durée de sept semaines.

Maria KUENTZ va bientôt effectuer les entretiens individuels de chaque agent. Elle travaille toujours sur la rédaction de la charte de développement durable.

Thérèse FRANCISCO demande si des bancs peuvent être installés au terrain de jeux. De plus, elle signale des problèmes de stationnement gênant : rue Henry Martin, près de la salle des fêtes (stationnement d'un camion). Elle demande l'installation d'un panneau STOP, rue du Général Leclerc.

Pascal PRUDHOMME informe l'assemblée qu'à compter de septembre, seuls les véhicules à faible émission de particules pourront circuler dans le centre-ville de REIMS.

Gladys CAMIAT demande s'il est possible d'aménager l'entrée du terrain de football.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Le Maire,

Claudine ROUSSEAU.

